ARRETÉ N° UCA-2026-560

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen DU MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES comme suit :

Master Management et Administration des entreprises 1ère année

Membres du jury

Dieter HILLAIRET, Président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Benjamin WILLIAMS, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Semestre 1

Norbert LEBRUMENT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Pierre xavier ROBERT, PROFESSIONNEL

Semestre 2

Norbert LEBRUMENT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Pierre xavier ROBERT, PROFESSIONNEL

Master Management et Administration des entreprises parc. Entrepreneuriat et innovation 2ème année

Membres du jury

Dieter HILLAIRET, Président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Benjamin WILLIAMS, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Semestre 1

Alexandre CABAGNOLS, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Nicolas BALEYDIER, PROFESSIONNEL

Semestre 2

Alexandre CABAGNOLS, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Nicolas BALEYDIER, PROFESSIONNEL

Master Management et Administration des entreprises parc. Management des orga. médicosoc. et de santé 2ème année

Membres du jury

Laurent MERIADE, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Corinne ROCHETTE, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Semestre 1

Damien TALBOT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Rose marie BORGES, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Semestre 2

Damien TALBOT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Rose marie BORGES, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Master Management et Administration des entreprises parc. Management et Administration des entreprises 2ème année

Membres du jury

Patrick RALET, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Benjamin WILLIAMS, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Semestre 1

Virginie NOIREAUX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Francois CASSIERE, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Semestre 2

Virginie NOIREAUX, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Francois CASSIERE, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le
Directeur Général des Services
David ZUROWSKI

Le 29 octobre 2026

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Le 29 octobre 2026

Modalités de recours: En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.